

Vie des Quartiers - Vie Associative - Location salles Battant et Malcombe aux partis politiques

Mme l'Adjointe POISSENOT, Rapporteur : Le Conseil Municipal dans sa séance du 5 novembre 2009 a donné son accord pour la mise à disposition gratuite des salles et équipements municipaux aux partis politiques présentant des candidats aux élections 5 mois avant la date retenue pour chaque élection.

En dehors de ces périodes électorales, les différents partis politiques utilisent régulièrement la salle Battant et la salle de la Malcombe pour leurs réunions ou rassemblements.

Il est proposé d'accorder à compter du 1^{er} janvier 2011 à chaque parti politique la gratuité d'utilisation de ces salles 2 fois par an et d'appliquer ensuite le tarif associatif (à savoir pour 2011 : 182 € pour une journée ou 137 € pour une ½ journée) pour les autres occupations.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur cette proposition.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 8, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter cette proposition.

Récépissé préfectoral du 16 décembre 2010.